

Préalable au lancement d'une démarche « Église verte »

1. Êtes-vous un groupe d'au moins 2 ou 3 personnes ?
2. Avez-vous l'accord des responsables de votre communauté pour entreprendre une démarche Église verte ?
3. Avez-vous l'accès aux moyens de communication de la communauté pour ensuite faire part des actions envisagées et des progrès réalisés ? (panneau, feuille d'information, annonces, site Internet...)
4. Avez-vous déjà organisé dans cette communauté au moins une réunion, un temps de prière, ou une action concrète pour le respect de la création ?

UN CHEMINEMENT EN 4 ETAPES

ETAPE 1

Constituer un groupe (même petit) pour mener la démarche. Celui-ci demande l'accord des responsables de la communauté pour procéder à l'éco-diagnostic.

ETAPE 2

Remplir l'éco-diagnostic. Il permet à la communauté de prendre conscience de ce qu'elle fait déjà et de commencer à discerner des actions à mettre en place.

ETAPE 3

Envoyer le diagnostic rempli à [Eglise verte](#), en précisant les deux ou trois actions que vous avez décidé de mettre en oeuvre. Vous recevrez en retour le label à afficher précisant le niveau atteint par la communauté et l'année au cours de laquelle il a été délivré.

ETAPE 4

Progresser en re-remplissant chaque année le questionnaire. Petit à petit vous définirez de nouvelles actions à mettre en oeuvre et franchirez les différents niveaux ci-dessous.